

Retait abusif de paiment carte banquaire

Par balda, le 01/11/2008 à 10:17

bonjour mon fil au cour d un voyage a pris une chambre d hotel de grand standing une nuit valleur 75 euros durrant la nuit il a ete malade et a vomi dans different endroi de la chambre. n ayant pas prevenu l hotel de son déboir la dirrection de l hotel a decider de lui faire un retrait a son incu en ce servant de s est numero de carte banquaire sur son compte de 100 euros a t il le droit de faire se genre de chose . merci de me repondre